

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Agilent Technologies

7000 CI MSD Ship Kit, Part Number G7000-60582

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** : 7000 CI MSD Ship Kit, Part Number G7000-60582  
**N° d'article (Kit)** : G7000-60582  
**N° d'article** : Chemical Ionization Gas Purifier G1999-80410

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

Chimie analytique.  
Un kit contenant les produits suivants: G1999-80410, 5181-7482, 0100-1436, 7157-0210, G1999-80060.  
Chemical Ionization Gas Purifier

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG  
Hewlett-Packard-Str. 8  
76337 Waldbronn  
Allemagne  
0800 603 1000

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Définition du produit** : Chemical Ionization Gas Purifier Mélange (encapsulé dans l'article)

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

##### Chemical Ionization Gas

##### Purifier

H314	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B
H372	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1
H400	TOXICITÉ AIGUË POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
H410	TOXICITÉ À LONG TERME POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

**Composants de toxicité inconnue** : Chemical Ionization Gas Purifier Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue : 67.5%

**Composants d'écotoxicité inconnue** : Chemical Ionization Gas Purifier Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 47.5%

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Date d'édition/Date de révision** : 30/12/2015

1/16

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

Pictogrammes de danger :



**Mention d'avertissement** : Chemical Ionization Gas Purifier Danger

**Mentions de danger** : Chemical Ionization Gas Purifier **GHS05 -**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**GHS08 -**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**GHS09 -**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

**Prévention** : Chemical Ionization Gas Purifier P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Porter des vêtements de protection.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P260 - Ne pas respirer les poussières.

**Intervention** : Chemical Ionization Gas Purifier P304 + P340 + P310 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301 + P310 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Stockage** : Chemical Ionization Gas Purifier P405 - Garder sous clef.

**Élimination** : Chemical Ionization Gas Purifier P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

**Ingrédients dangereux** : **Chemical Ionization Gas Purifier**  
oxyde d'aluminium  
Oxyde de calcium

**Éléments d'étiquetage supplémentaires** : Chemical Ionization Gas Purifier Non applicable.

**Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux** : Chemical Ionization Gas Purifier Non applicable.

**Exigences d'emballages spéciaux**

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**Avertissement tactile de danger** : Chemical Ionization Gas Purifier Non applicable.

**2.3 Autres dangers**

**Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification** : Chemical Ionization Gas Purifier Provoque des brûlures du tube digestif.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges** : Chemical Ionization Gas Purifier Mélange (encapsulé dans l'article)

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Type
<b>Chemical Ionization Gas Purifier</b> oxyde d'aluminium	CE: 215-691-6 CAS: 1344-28-1	≥10 - ≤25	STOT RE 1, H372 (poumons) (inhalation)	[1] [2]
Cuivre	CE: 231-159-6 CAS: 7440-50-8	≥10 - ≤25	Aquatic Acute 1, H400 (M=10000) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	[1] [2]
Oxyde de zinc	CE: 215-222-5 CAS: 1314-13-2 Index: 030-013-00-7	≥10 - ≤25	Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	[1] [2]
Oxyde de calcium	CE: 215-138-9 CAS: 1305-78-8	≤10	Skin Corr. 1B, H314	[1] [2]
Oxyde de disodium	CE: 215-208-9 CAS: 1313-59-3	≤3	Skin Corr. 1B, H314 EUH014  <b>Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.</b>	[1]

Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[4] La substance remplit les critères des tPTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[5] Substance de degré de préoccupation équivalent

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

**Contact avec les yeux** : Chemical Ionization Gas Purifier Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.

**Inhalation** : Chemical Ionization Gas Purifier Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

		ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
<b>Contact avec la peau</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.
<b>Ingestion</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Effets aigus potentiels sur la santé**

<b>Contact avec les yeux</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Inhalation</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Provoque de graves brûlures.
<b>Ingestion</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

**Signes/symptômes de surexposition**

<b>Contact avec les yeux</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
<b>Inhalation</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune donnée spécifique.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

<b>Contact avec la peau</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note au médecin traitant</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements spécifiques</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Pas de traitement particulier.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucun connu.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxyde/oxydes de métal

**5.3 Conseils aux pompiers**

<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Pour les non-secouristes</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle
---------------------------------	------------------------------------	---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

<b>Pour les secouristes</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	adapté. Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>		
<b>Méthodes de nettoyage</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer à sec. Aspirer les poussières avec un équipement doté d'un filtre HEPA et les placer dans un récipient à déchet fermé et convenablement étiqueté. Placer la matière déversée dans un récipient à déchet dédié convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
<b>6.4 Référence à d'autres rubriques</b>	: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.	

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Mesures de protection</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
<b>Conseils sur l'hygiène professionnelle en général</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	N'ouvrez pas la cartouche. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** : Chemical Ionization Gas Purifier Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Directive Seveso - Seuils de déclaration (en tonnes)****Critères de danger**

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
<b>Chemical Ionization Gas Purifier</b> E1 : Dangereux pour l'environnement aquatique dans la catégorie aiguë 1 ou chronique 1	100	200

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Recommandations** : Chemical Ionization Gas Purifier Applications industrielles, Applications professionnelles.

**Solutions spécifiques au secteur industriel** : Chemical Ionization Gas Purifier Non applicable.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
<b>Chemical Ionization Gas Purifier</b> oxyde d'aluminium	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives</b> VME: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
Cuivre	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives</b> VLE: 2 mg/m <sup>3</sup> , (en Cu) 15 minutes. Forme: poussière VME: 1 mg/m <sup>3</sup> , (en Cu) 8 heures. Forme: poussière VME: 0.2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: fumées
Oxyde de zinc	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives</b> VME: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: poussière VME: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: fumées
Oxyde de calcium	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives</b> VME: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.

**Procédures de surveillance recommandées** : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

**DNEL/DMEL**

Aucune DNEL/DMEL disponible.

**PNEC**

Aucune PNEC disponible.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** : Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

**Mesures de protection individuelle**

**Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

**Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial. En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.

**Protection de la peau**

**Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

**Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

**Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

**Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.



**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect

<b>État physique</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Solide.
<b>Couleur</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Odeur</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>pH</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.

**9.2 Autres informations**

Aucune information additionnelle.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Le produit est stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune donnée spécifique.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec les acides. Peut réagir ou être incompatible avec l'eau.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: Chemical Ionization Gas Purifier	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Chemical Ionization Gas Purifier oxyde d'aluminium	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Chemical Ionization Gas Purifier Oxyde de zinc	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-

Sensibilisant**Conclusion/Résumé** : Non disponible.Toxicité chronique / Cancérogénicité / Mutagénicité / Tératogénicité / Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Chemical Ionization Gas Purifier oxyde d'aluminium	Catégorie 1	Inhalation	poumons

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**Danger par aspiration

Non disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables** : Chemical Ionization Gas Purifier Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion** : Chemical Ionization Gas Purifier Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

**Contact avec la peau** : Chemical Ionization Gas Purifier Provoque de graves brûlures.

**Contact avec les yeux** : Chemical Ionization Gas Purifier Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation** : Chemical Ionization Gas Purifier Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : Chemical Ionization Gas Purifier Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

**Contact avec la peau** : Chemical Ionization Gas Purifier Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

**Contact avec les yeux** : Chemical Ionization Gas Purifier Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmolement  
rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue duréeExposition de courte durée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

Exposition prolongée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

**Généralités** : Chemical Ionization Gas Purifier Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Cancérogénicité** : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

**Tératogénicité** : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur le développement** : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur la fertilité** : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Autres informations** : Chemical Ionization Gas Purifier Non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
Chemical Ionization Gas Purifier			
oxyde d'aluminium	Aiguë CE50 114.357 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
Cuivre	Aiguë CE50 1100 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	4 jours
	Aiguë CE50 2.1 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia longispina - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	48 heures
	Aiguë CI50 13 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Aiguë CI50 5.4 mg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - Plantae - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 0.072 µg/l Eau de mer	Crustacés - Amphipoda - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 7.56 µg/l Eau de mer	Poisson - Periophthalmus waltoni - Adulte	96 heures
	Chronique NOEC 2.5 µg/l Eau de mer	Algues - Nitzschia closterium - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Chronique NOEC 7 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Ceratophyllum demersum	3 jours
	Chronique NOEC 0.02 mg/l Eau douce	Crustacés - Cambarus bartonii - Mature	21 jours
Oxyde de zinc	Chronique NOEC 2 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 0.8 µg/l Eau douce	Poisson - Oreochromis niloticus - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	6 semaines
	Aiguë CI50 1.85 mg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	96 heures
Oxyde de calcium	Aiguë CI50 46 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 98 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 1.1 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique NOEC 100 mg/l Eau douce	Poisson - Oreochromis niloticus - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	46 jours

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Non disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Nom du produit/ composant	LogP <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
Chemical Ionization Gas Purifier			
Oxyde de zinc	-	60960	élevée
Oxyde de calcium	-	2.34	faible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT** : Non applicable.

**vPvB** : Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

#### Emballage

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**ADR/RID / IMDG / IATA** : Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** : Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

#### Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

#### Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux** : Chemical Ionization Gas Purifier Non applicable.

**Autres Réglementations UE**

**Inventaire d'Europe** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Air** : Référencé

**Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Eau** : Référencé

**Directive Seveso**

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

**Critères de danger****Catégorie****Chemical Ionization Gas Purifier**

E1 : Dangereux pour l'environnement aquatique dans la catégorie aiguë 1 ou chronique 1

**Réglementations nationales**

**Surveillance médicale renforcée** : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

**Réglementations Internationales****Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques**

Non inscrit.

**Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)**

Non inscrit.

**Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants**

Non inscrit.

**Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)**

Non inscrit.

**Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds**

Non inscrit.

**Listes internationales****Inventaire national**

**Australie** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Canada** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Chine** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Japon** : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.  
**Inventaire du Japon (ISHL)**: Indéterminé.

**Malaisie** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Nouvelle-Zélande** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Philippines** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**République de Corée** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- Taïwan** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.  
**Turquie** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.  
**États-Unis** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
 DNEL = Dose dérivée sans effet  
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
 CPSE = concentration prédite sans effet  
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH

**Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]**

Classification	Justification
<b>Chemical Ionization Gas Purifier</b> Skin Corr. 1B, H314 STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

**Texte intégral des mentions H abrégées** : **Chemical Ionization Gas Purifier**  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
 H372 (poumons) (inhalation) Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par d'inhalation. (poumons)  
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte intégral des classifications [CLP/SGH]** : **Chemical Ionization Gas Purifier**  
 Aquatic Acute 1, H400 TOXICITÉ AIGUË POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1  
 Aquatic Chronic 1, H410 TOXICITÉ À LONG TERME POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1  
 EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.  
 Skin Corr. 1B, H314 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B  
 STOT RE 1, H372 (poumons) (inhalation) TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE (poumons) (inhalation) - Catégorie 1  
 STOT RE 1, H372 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1

**Date d'édition/ Date de révision** : 30/12/2015

**Date de la précédente édition** : Aucune validation antérieure.

**Version** : 1

**Avis au lecteur**

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.